

Redon
pays de **et Vilaine**

Le Conseil de Développement

ETUDE

DU PAYSAGE SPORTIF

DU PAYS DE REDON ET VILAINE

Groupe de travail sport

Décembre 2007

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	2
PROTOCOLE METHODOLOGIQUE	3
1.CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	4
1.1. L'OFFRE SPORTIVE DU PAYS DE REDON ET VILAINE	4
1.1.1. <i>La répartition géographique de l'offre</i>	4
1.1.2. <i>La diversité de l'offre</i>	5
1.1.3. <i>La répartition de l'offre par catégorie sportive</i>	6
1.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DU PAYS DE REDON ET VILAINE.....	8
1.2.1. <i>Données générales</i>	8
1.2.2. <i>Les infrastructures par discipline sportive</i>	9
1.2.3. <i>Infrastructures et sections sportives</i>	10
1.2.4. <i>La jouissance des infrastructures</i>	10
2.LES CARACTERISTIQUES DES SECTIONS SPORTIVES.....	11
2.1. LES BUTS POURSUIVIS PAR LES SECTIONS SPORTIVES	11
2.2. LA TAILLE DES SECTIONS SPORTIVES.....	12
2.3. LES LICENCIES DES SECTIONS SPORTIVES.....	13
2.3.1. <i>Le nombre total de licenciés</i>	13
2.3.2. <i>L'âge des licenciés</i>	14
2.4. LES RESSOURCES FINANCIERES DES SECTIONS SPORTIVES.....	15
3.LA RESSOURCE HUMAINE DES SECTIONS SPORTIVES.....	17
3.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA RESSOURCE HUMAINE.....	17
3.2. LES CARACTERISTIQUES DU BUREAU	17
3.2.1. <i>Le nombre de dirigeants bénévoles</i>	17
3.2.2. <i>Le genre des dirigeants bénévoles</i>	17
3.2.3. <i>L'âge des dirigeants bénévoles</i>	18
3.3. LES CARACTERISTIQUES DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE	19
3.3.1. <i>Le nombre de techniciens</i>	19
3.3.2. <i>L'employabilité des techniciens</i>	19
3.3.3. <i>La qualification des techniciens</i>	21
SYNTHESE ET PISTES DE REFLEXION	23
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	27
ANNEXES	28

PREAMBULE

Le Conseil de Développement du Pays de Redon et Vilaine, via son groupe de travail sport, a engagé en 2006 une étude du paysage sportif de son territoire. Constitué à l'issue de l'Assemblée Générale de 2005, le groupe s'est donné cet objectif en ayant pour référence les trois grandes finalités de la charte de territoire : Organiser un espace harmonieux et solidaire; Proposer une offre de services de qualité; Développer une économie dynamique et novatrice.

A l'identique du niveau national, le Pays de Redon et Vilaine ressent les mutations du secteur sportif et doit s'organiser pour réussir son changement, s'inscrire dans une démarche de "développement durable et solidaire", selon une expression consacrée et signifiante. Le secteur associatif sportif est concerné, comme tous les autres secteurs, par la structure administrative du territoire, au carrefour de trois départements et deux régions. Il est interpellé dans une réaffirmation actualisée de ses raisons d'être, de son sens, d'un indispensable fonctionnement partenarial s'appuyant sur une mutualisation des ressources et un véritable réseau des acteurs, bénévoles autant que professionnels.

Ce rapport d'étude est un outil parmi d'autres mis à disposition des élus, responsables d'associations et éducateurs sportifs animés d'une volonté de partenariat pour un "bien vivre ensemble" au Pays de Redon et Vilaine. Un Pays à dominante rurale ayant déjà une réelle dynamique sportive et qui a tout à gagner dans une interaction instituée, forme concrète d'une démocratie participative.

PROTCOLE METHODOLOGIQUE

Cette étude s'est déroulée selon les trois étapes suivantes :

- **Phase 1 : état des lieux**

Objectifs : Elle vise à décrire la réalité des activités sportives et des infrastructures proposées sur le Pays. Elle cherche à mettre en évidence la répartition géographique de l'offre et les éventuels déséquilibres.

Méthodologie : Les informations sur l'offre sportive ont été collectées, pour les départements d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique, directement auprès des Mairies. Pour le département du Morbihan, nous avons eu recours au Comité Départemental Olympique et Sportif 56 qui a recensé au cours de l'été 2007 les activités sportives proposées sur le département auprès des différentes communes. L'état des lieux des équipements sportifs s'est appuyé sur le recensement réalisé par le Ministère de la Santé, de la jeunesse et des Sports et achevé en 2006.

- **Phase 2 : enquête par questionnaire**

Objectifs : Elle cherche à mettre en évidence le fonctionnement des sections sportives, leurs besoins et leurs difficultés.

Méthodologie : Les questionnaires ont été transmis aux sections sportives du Pays via les Adjointes aux sports des 55 communes. Sur une présence globale de 334 sections sportives, un échantillon de 109 sections a répondu. Les estimations réalisées à l'échelle du territoire ont été calculées à partir des intervalles de confiance. Elles ont une précision de 95%.

- **Phase 3 : Concertation**

Les premières analyses ont été soumises aux usagers et aux acteurs du développement du sport sur le territoire (élus locaux, associations/clubs sportifs...) lors de deux réunions de restitution. Des échanges autour des enjeux dégagés ont alors été menés afin d'enrichir cette étude et proposer des pistes de réflexion.

Le présent rapport propose les résultats de cette étude selon les parties suivantes :

1. une première partie propose un état des lieux de l'offre et des équipements sportifs du Pays
2. une seconde partie fournit les caractéristiques générales des sections sportives
3. une troisième partie fait état de la ressource humaine des sections sportives

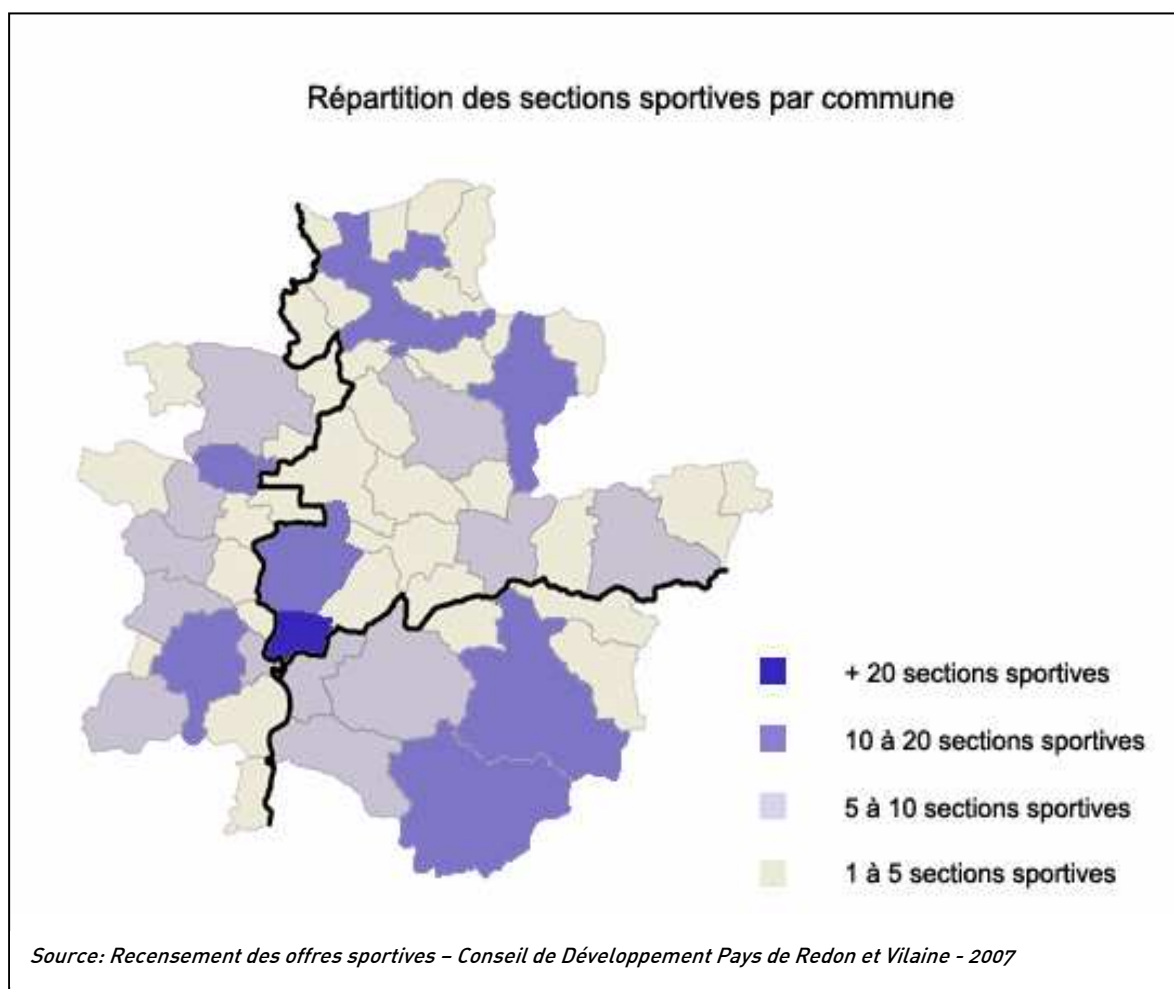
Synthèse et pistes de réflexion

1. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

1.1. L'OFFRE SPORTIVE DU PAYS DE REDON ET VILAINE

1.1.1. La répartition géographique de l'offre

Les 55 communes du Pays de Redon et Vilaine ont déclaré un nombre total de **334 sections sportives**. Aussi, sur les bases de 334 offres sportives et 77 987 habitants (recensement de 1999), le territoire propose en moyenne **4,28 activités pour 1000 habitants**. **Le Pays se situe donc au dessus de la moyenne nationale** qui fait état, sur les bases de 17 000 associations/clubs et 60 millions d'habitants, d'une moyenne de 2,8 associations/clubs pour 1000 habitants (Enquête CNFPT, 2002).



D'autre part, le tableau ci-dessous, décrivant pour les cinq Communautés de communes du pays le nombre d'activités sportives pour 1000 habitants, met en évidence une répartition très homogène. **Le territoire offre à chaque habitant la possibilité de pratiquer une activité sportive près de chez lui.**

Communautés de communes	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'activités sportives	Moyenne pour 1000 habitants
CC du Pays de Redon	39 012	163	4,18
CC de Pipriac	11 730	49	4,18
SIVOM de La Gacilly	9 991	48	4,8
CC de Guémené Penfao	6 759	29	4,29
CC de Maure de Bretagne	6 278	30	4,78
CC de Grand Fougeray	4 217	15	3,56
TOTAL	77 987	334	4,28

Source: Recensement des offres sportives – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine – 2007

1.1.2. La diversité de l'offre

Le territoire se caractérise également par la diversité des activités sportives qu'il propose. On recense, en effet, une quarantaine de propositions. Aussi, par souci de synthèse, nous avons fait le choix de classer les différentes activités sportives selon les catégories suivantes :

Sports de ballon: football, basket-ball, hand-ball, volley-ball, base-ball, rugby

Sports de forme/expression: gymnastique d'entretien, fitness, step, yoga, taïchi, danse

Sports de raquette : tennis, tennis de table, badminton

Sports de nature : cyclotourisme, VTT, randonnée pédestre, escalade, équitation

Sports de combat : judo, karaté, aikido, taekwondo

Sports athlétiques : athlétisme, natation, cyclisme

Sports de cible : pétanque, palet, tir à l'arc, tir sportif

Sports nautiques : canoë kayak, voile, aviron, plongée

Sports mécaniques : automobile, moto, moto-cross

Sports autres : colombophilie, roller, multisports

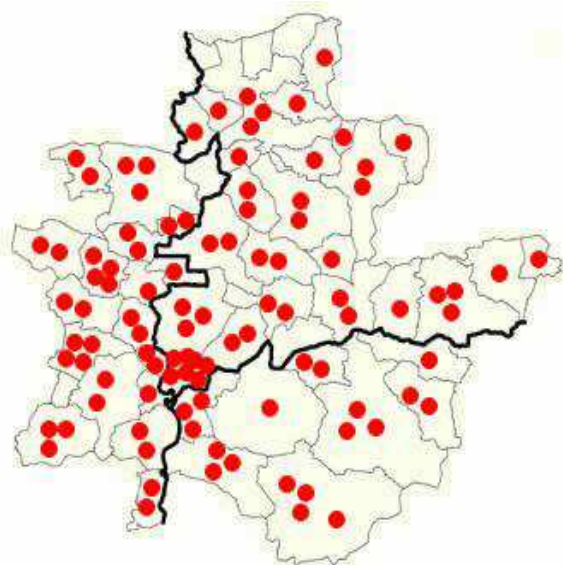
	Nombre d'offres	Fréquence	
Sports de ballon*	102	31%	
Sports de forme/expression	75	22,46%	<u>*Sports de ballon</u>
Sports de raquette*	48	14,37%	→ Football: 56
Sports de nature	35	10,48%	→ Basket-ball: 24
Sports de combat	17	5,09%	→ Volley-ball: 13
Sports athlétiques	16	4,79%	→ Hand-ball: 7
Sports de cible	13	3,89%	→ Rugby: 1
Sports nautiques	9	2,69%	→ Base-ball: 1
Sports mécaniques	6	1,80%	<u>*Sports de raquette</u>
Sports autres	13	3,89%	→ Tennis: 28
TOTAL	334	100%	→ Badminton: 12
			→ Tennis de table: 8

Source: Recensement des offres sportives – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine – 2007

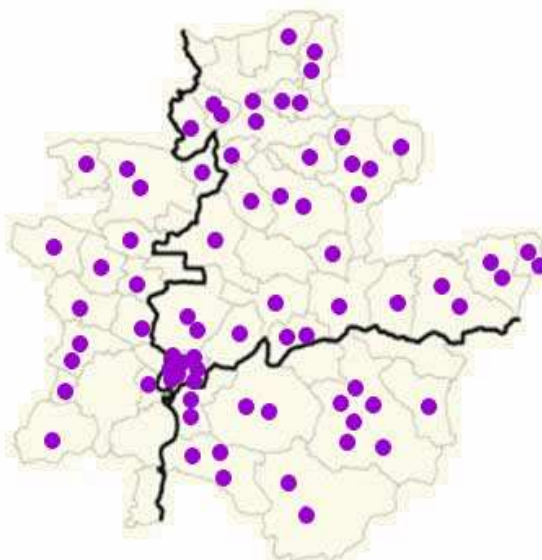
On remarque que la répartition de ces activités sportives est assez représentative de la situation nationale où la proportion des sports de ballon (31 %) et de raquette (14,37 %) est importante. D'autre part, le caractère rural de notre territoire est particulièrement propice au développement d'activités de pleine nature (VTT, randonnée...). Enfin, traditionnellement répandues en milieu rural, les activités de forme (gymnastique d'entretien...) et d'expression corporelle le sont également sur notre territoire (22,46 %).

1.1.3. La répartition de l'offre par catégorie sportive

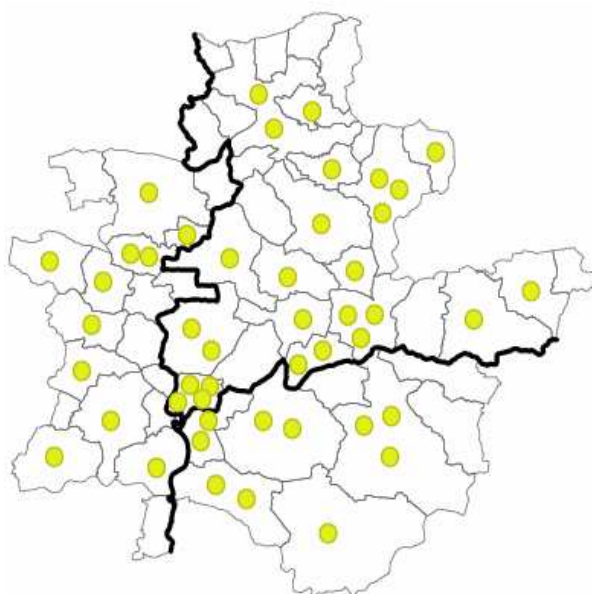
Les sports de ballon sont extrêmement bien répartis sur le territoire avec au moins une offre par commune (carte 1). Le club de football reste toutefois la structure la plus répandue. Les activités de forme et d'expression sont également omniprésentes sur l'ensemble du territoire (carte 2). Enfin, même si les sports de raquette sont moitié moins nombreux que ceux de ballon, ils irriguent largement le territoire (carte 3).



Carte 1: Sports de ballon



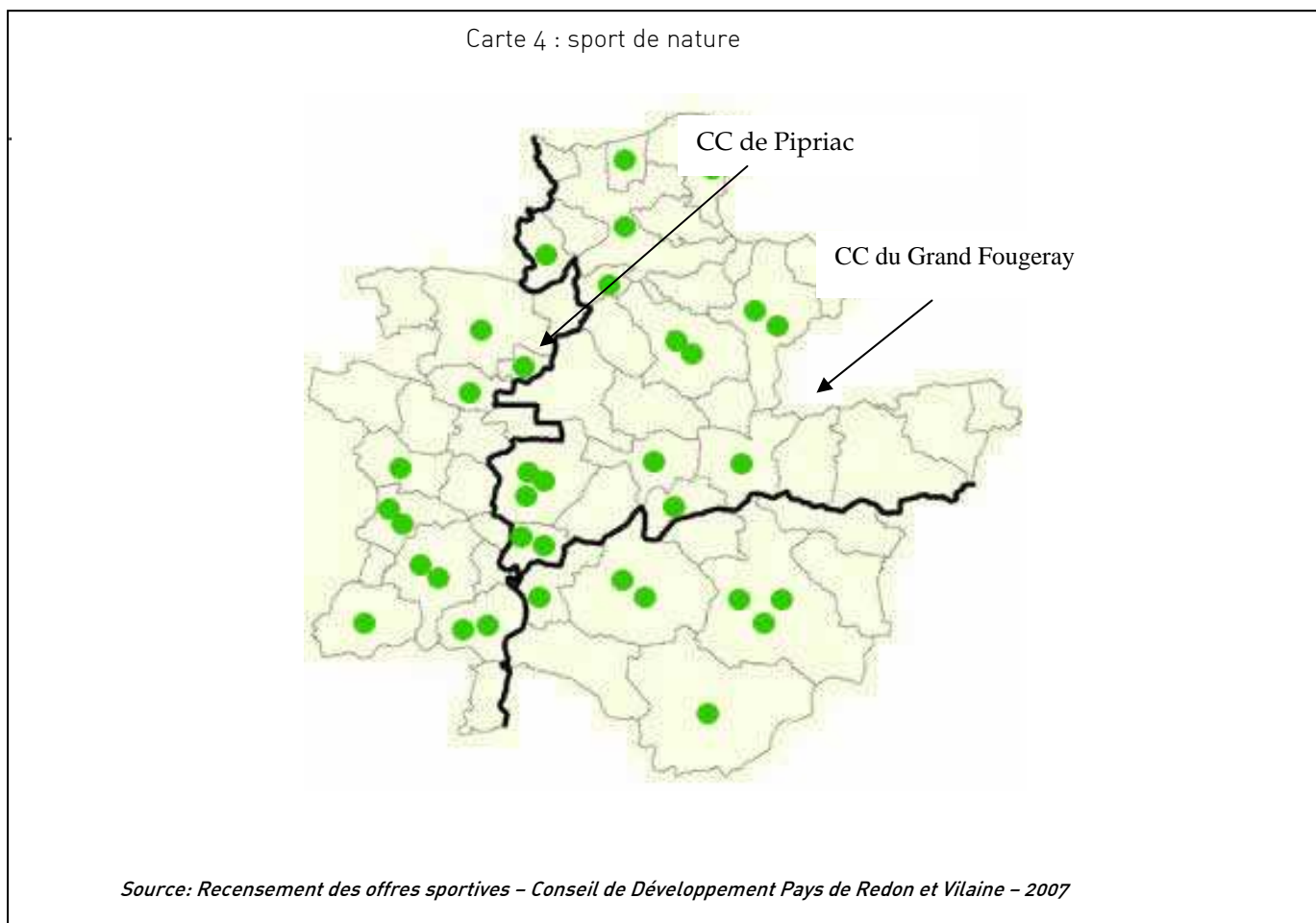
Carte 2: Sports de forme/expression



Carte 3: Sports de raquette

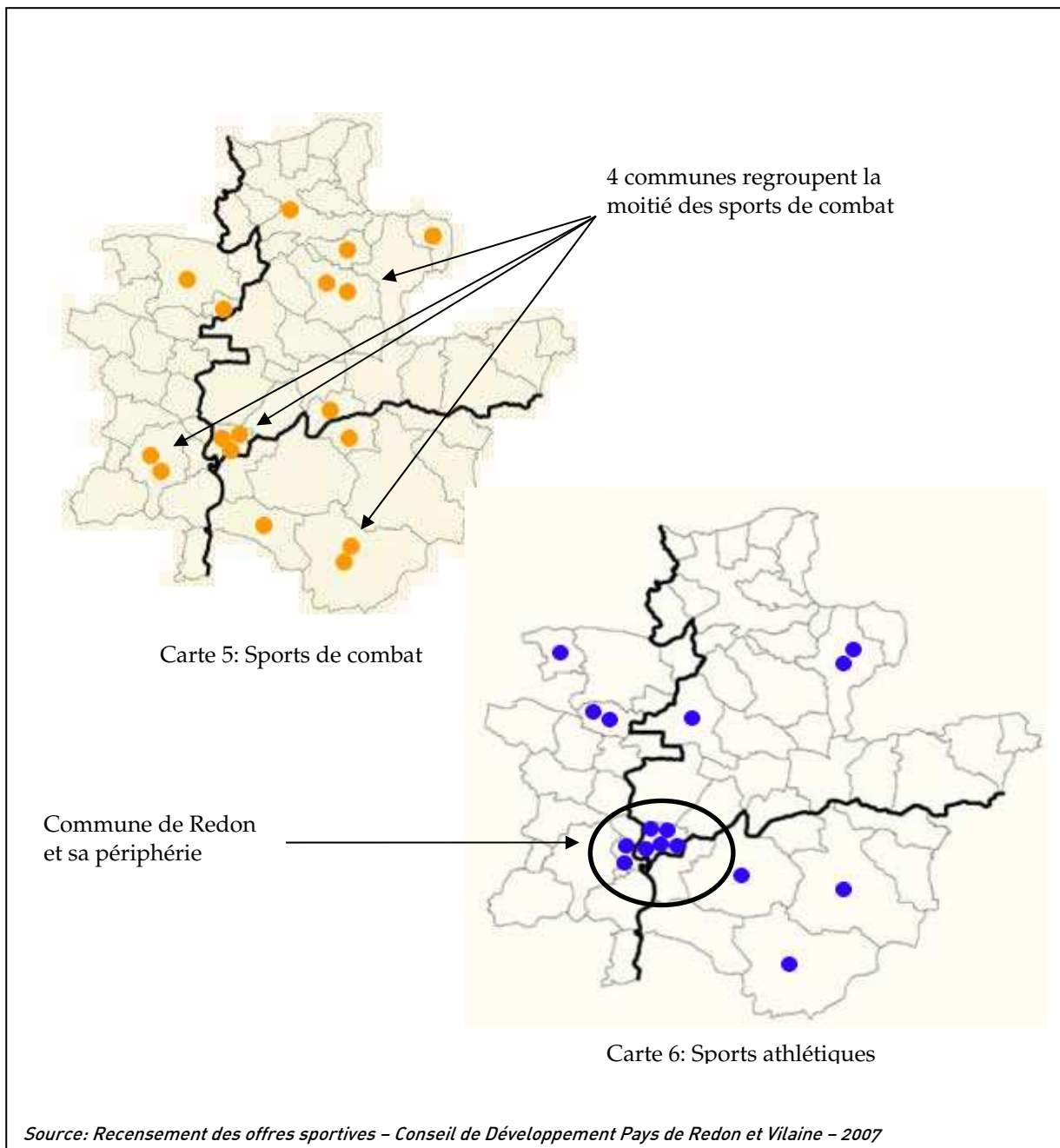
Source: Recensement des offres sportives – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine – 2007

Toutefois, des déséquilibres existent. En effet, même si la pratique reste très accessible sur le Pays, certains secteurs manquent, par exemple, d'offres de sports de nature telles que la Communauté de Communes du Grand Fougeray ou l'Ouest de la Communauté de Communes de Pipriac (carte 4).



Des investigations de terrain soulignent, tout de même, la présence de sites dédiés à ces pratiques de nature (notamment sur l'Ouest de la Communauté de communes de Pipriac). Néanmoins, on peut penser que la réglementation drastique liée à ces pratiques freine la mise en place d'une offre structurée.

Enfin, une faiblesse de l'offre existe en matière de sports de combat et de sports athlétiques qui ne se concentrent que sur certaines franges du territoire. En effet, si douze communes proposent l'essentiel des activités de combat et quatre d'entre elles la moitié, quarante trois en sont complètement dépourvues (carte 5). D'autre part, l'offre de sports athlétiques se localise essentiellement autour de Redon et sa proche périphérie, secteur à forte densité de population (carte 6). Aussi, malgré une offre qui reste raisonnable en termes de quantité, la distribution spatiale fait apparaître de réelles coquilles vides.



1.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DU PAYS DE REDON ET VILAINE

1.2.1. Données générales

Le territoire compte, toutes disciplines confondues, 577 infrastructures sportives.

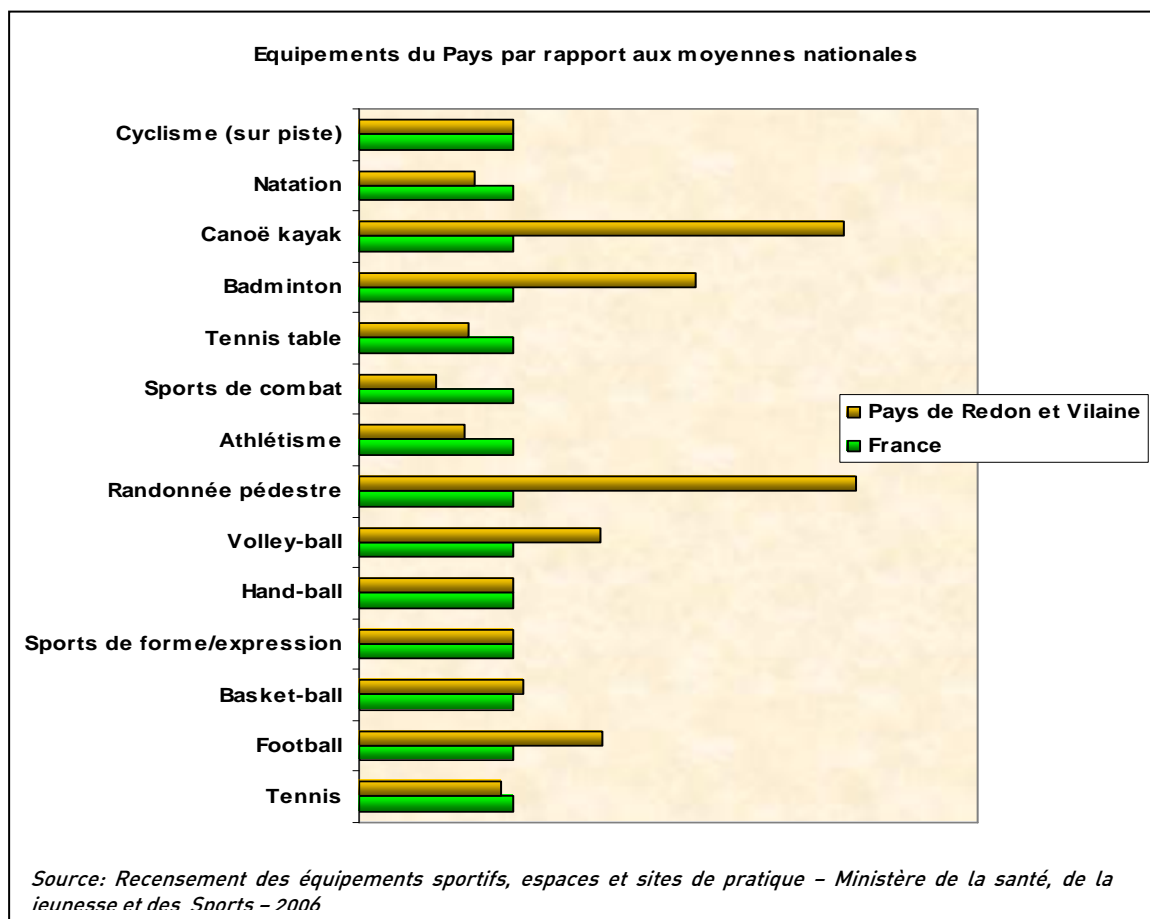
Rapporté à 10 000 habitants, le Pays de Redon et Vilaine possède un nombre d'équipements supérieur à la moyenne nationale.

	Nombre d'équipements	Moyenne pour 10 000 habitants
France	330 518	55
Pays de Redon et Vilaine	577	74

Source: Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique - Ministère de la santé, de la jeunesse et des Sports - 2006

1.2.2. Les infrastructures par discipline sportive

Une observation plus précise par discipline sportive nous donne quelques indications supplémentaires :



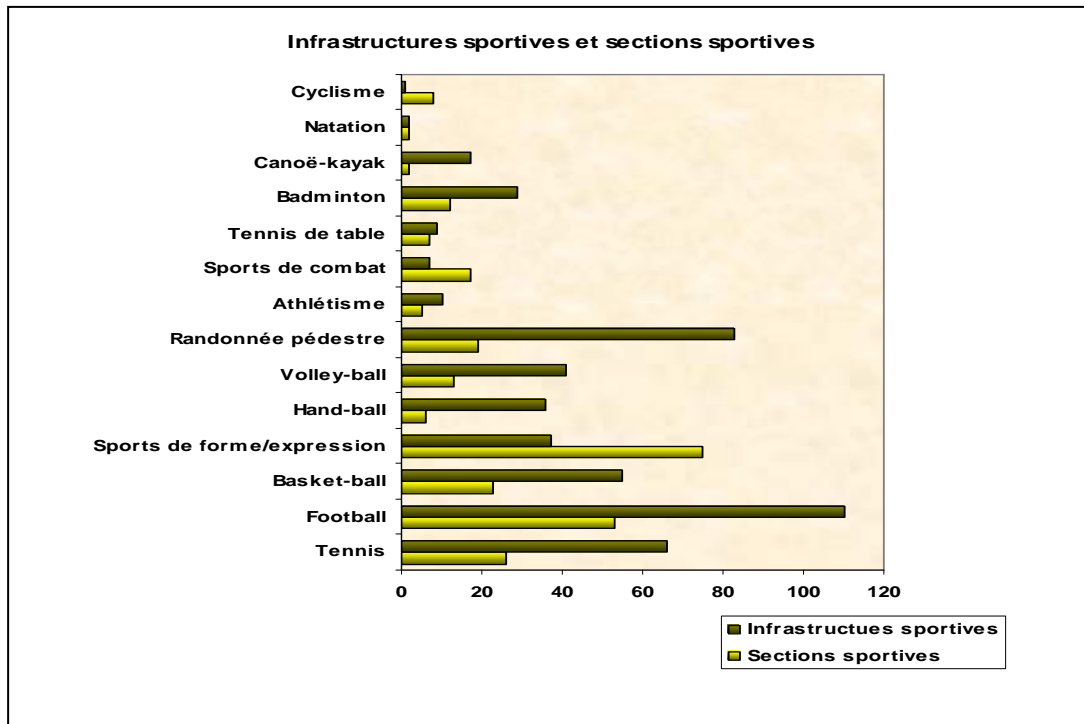
Le nombre d'infrastructures de tennis, basket-ball, hand-ball et de sports de forme/expression se situe dans la moyenne nationale.

D'autre part, des points forts sont à signaler. Ainsi, les équipements de randonnée pédestre, canoë-kayak, et badminton sont particulièrement importants sur le territoire et leur nombre est supérieur à la moyenne nationale.

Toutefois, des manques existent. Les infrastructures d'athlétisme, de sports de combat et de tennis de table sont, par exemple, moins bien représentées.

1.2.3. Infrastructures et sections sportives

Cependant, rapporté au nombre de sections sportives, ce constat est à nuancer. Cette nouvelle analyse permet ainsi d'observer le niveau de confort en termes de quantité et de qualité des infrastructures.



Source: Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique – Ministère de la santé, de la jeunesse et des Sports – 2006

On observe que si les équipements liés au cyclisme sont conformes à la moyenne nationale, on ne peut pas en dire autant au regard du nombre de sections. En effet, alors qu'on dénombre huit sections cyclisme, on ne repère qu'une infrastructure sur piste.

Les sections de sports de ballon, au contraire, possèdent toutes un parc d'équipements très important.

Enfin, cette analyse confirme le manque d'infrastructures évident pour les sports de combat et les sports de forme/expression.

1.2.4. La jouissance des infrastructures

Enfin, notre enquête par questionnaire a mis en évidence que 70% des sections interrogées bénéficiaient d'équipements mis à disposition et entretenus par les communes. Il est à noter qu'une très petite minorité possède ses équipements propres.

Aussi, certaines difficultés sont régulièrement mentionnées et notamment le fait que les locaux ne permettent pas une pratique optimum de la discipline (34% des réponses).

Extraits de réponses

"Manque de bonnes structures"; "Vétusté des locaux"; "Manque de place"; "Manque de vestiaires et de terrains"; "Il n'y a plus de place"

2. LES CARACTERISTIQUES DES SECTIONS SPORTIVES

2.1. LES BUTS POURSUIVIS PAR LES SECTIONS SPORTIVES

A la question *Quels sont les buts poursuivis par votre structure?*, trois thématiques apparaissent comme récurrentes:

→ **Développer la pratique de la discipline sportive (36%)**

"Promouvoir le badminton"; "Favoriser la pratique du tennis de table"; "Assurer la pratique et le développement du basket-ball"...

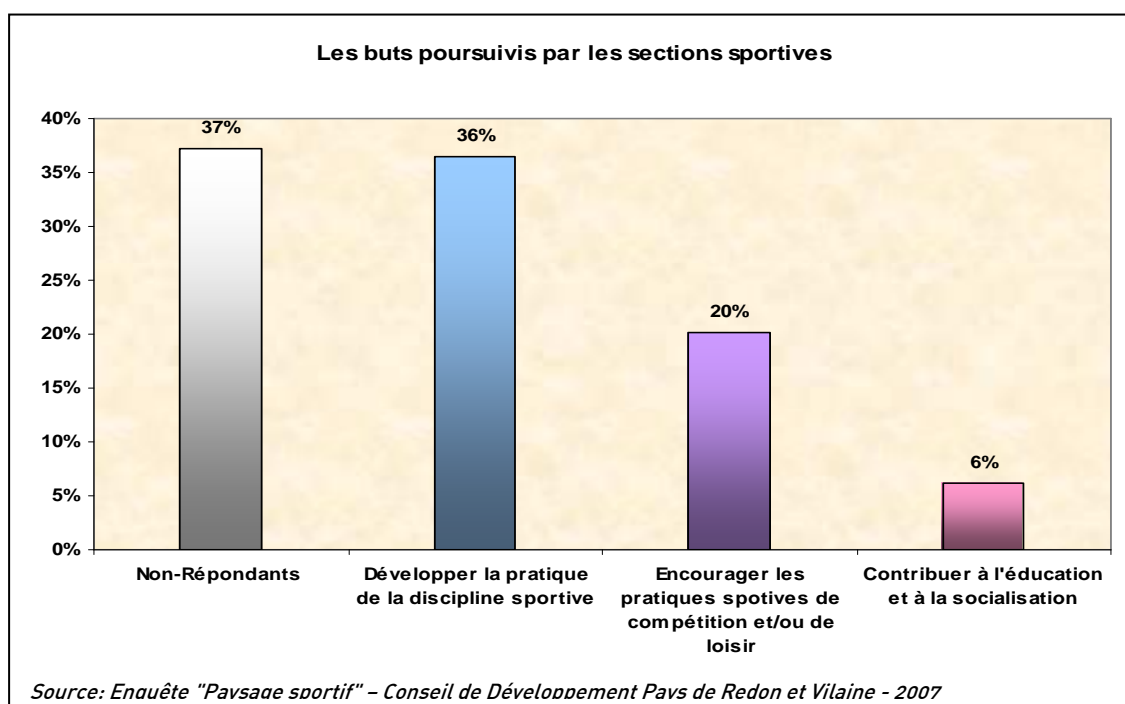
→ **Encourager les pratiques sportives de compétition et/ou de loisir (20%)**

"Pratique du hand-ball de compétition"; "Pratique de la natation sportive de compétition et de loisir"; "La pratique de la gymnastique en détente et loisir"...

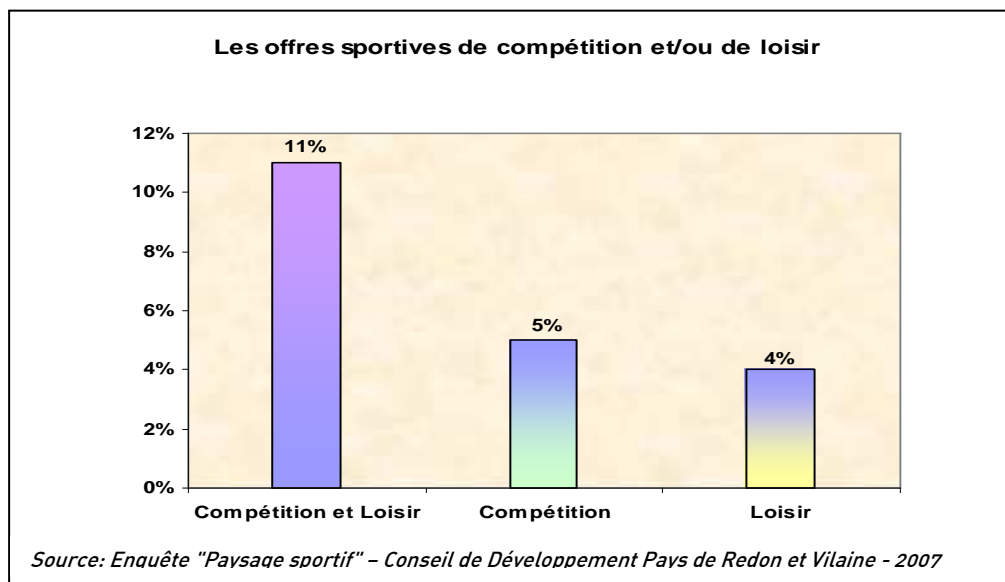
→ **Contribuer à l'éducation et à la socialisation (6%)**

"Pratiquer des activités propres à la formation physique et morale de la jeunesse"; "Développer la pratique des sports [...] en créant entre ses membres des liens d'amitié et de solidarité"...

Il paraît important de souligner la faible représentation des buts en lien avec les valeurs éducatives. En effet, alors que le **Comité National Olympique et Sportif Français** lutte pour que le sport "**conserve sa valeur de lien social**" et qu'il reste "**un facteur d'éducation pour la jeunesse**", cette finalité n'est pas spontanément avancée par les sections sportives. Aussi, **la lisibilité des propositions des associations sportives serait-elle inversement proportionnelle à leurs raisons d'être ?**



Une analyse plus précise des réponses concernant *l'encouragement des pratiques sportives de compétition et/ou de loisir*, montre que le Pays (à l'image du territoire national) est en phase avec les nouveaux enjeux liés à la pratique sportive. En effet, les valeurs de compétition, omniprésentes du XIX au XXème siècle, ne représentent plus aujourd'hui les seuls motifs de pratique. D'ailleurs, la plupart des structures répondantes ont revendiqué une ambivalence de leur activité (11%).



2.2. LA TAILLE DES SECTIONS SPORTIVES

Comme nous avons pu l'observer précédemment, le Pays de Redon et Vilaine foisonne d'initiatives sportives (334 offres sportives). Nous avons fait le choix de classer ces sections sportives selon le nombre de leurs licenciés :

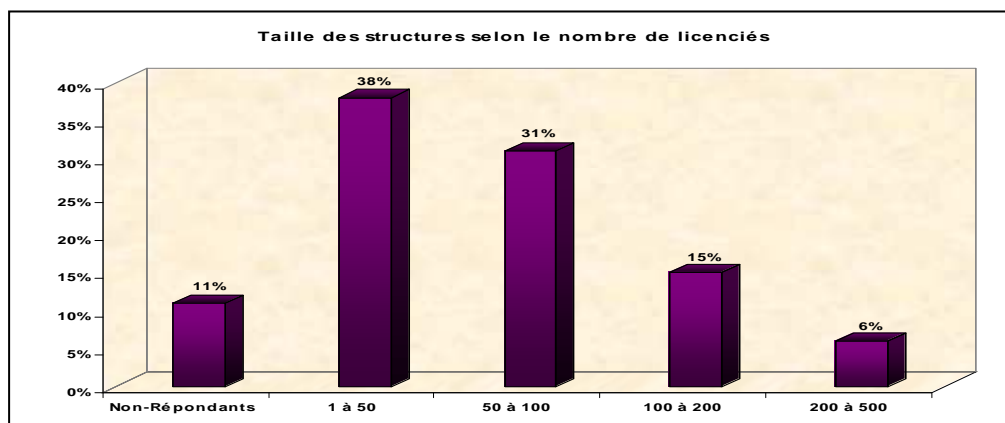
Très petites sections : 1 à 50 licenciés

Petites sections : 50 à 100 licenciés

Moyennes sections : 100 à 200 licenciés

Grandes sections : 200 à 500 licenciés

Notre échantillon met en évidence la proportion importante des *très petites* et *petites sections sportives* (69 % en pourcentage cumulé).



Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine -2007

L'estimation à l'échelle du Pays confirme cette proportion plus importante des *très petites* et *petites sections sportives*.

Taille des structures	Proportion sur les répondants	Estimation à l'échelle du Pays
1 à 50 licenciés	38%	[32% - 52%]
50 à 100 licenciés	31%	[26% - 45%]
100 à 200 licenciés	15%	[9% - 24%]
200 à 500 licenciés	6%	[1% - 11%]

Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine – 2007

2.3. LES LICENCIES DES SECTIONS SPORTIVES

2.3.1. Le nombre total de licenciés

A partir des résultats de notre enquête, nous avons procédé à une estimation du nombre de licenciés à l'échelle du Pays. Celle-ci estime entre **20 878 et 29 731** l'effectif de licenciés sur le territoire.

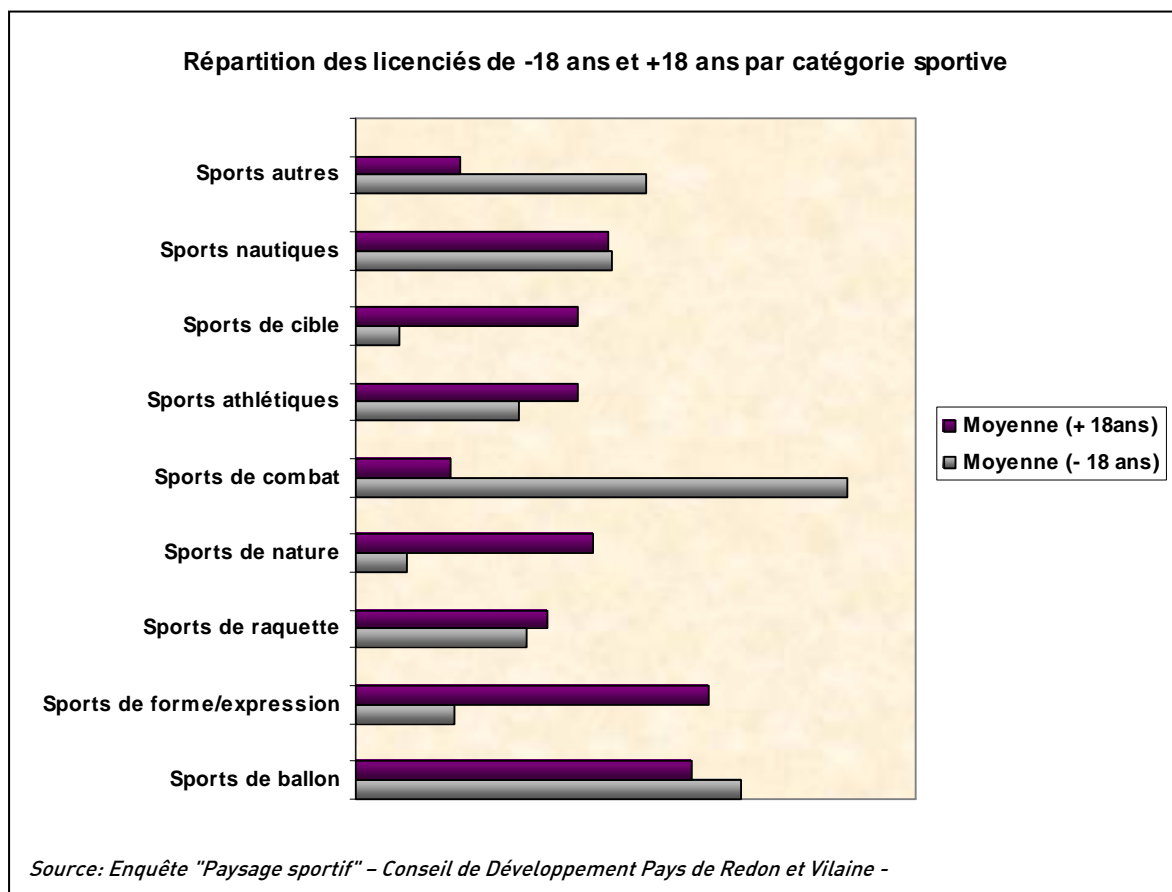
Catégories sportives	Nombre de licenciés	Moyenne du nombre de licenciés par structure	Estimation du nombre total des licenciés du Pays
Sports de ballon	3895	108,194	[8188 - 13 883]
Sports de forme	644	64,4	[2395 - 7265]
Sports de raquette	884	52	[1806 - 3185]
Sports de nature	371	41,222	[890 - 1995]
Sports de combat	592	84,571	[490 - 2384]
Sports athlétiques	308	61,6	[164 - 1807]
Sports de cible	228	38	[387 - 600]
Sports nautiques	145	72,5	[132 - 1172]
Sports autres	282	56,4	[341 - 1124]
TOTAL	7349	75,763	[20 878 - 29 731]

Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine – 2007

Aussi, en partant du principe qu'un individu n'est inscrit que dans une seule section sportive à la fois, on peut dire qu'entre **26% et 38% de la population** du territoire pratique une activité sportive dans le cadre d'une section.

2.3.2. L'âge des licenciés

Par ailleurs, si notre échantillon met en évidence quasiment la même proportion globale de licenciés de - 18 ans (49,7%) et + 18 ans (50,3 %), l'observation par catégorie sportive fait apparaître de plus grands écarts.



Les sports de combat sont essentiellement pratiqués par les – 18 ans. A l'inverse, les sports de forme, de nature et de cible rassemblent une majorité de licenciés âgés de + 18 ans. On constate enfin que les sports de ballon et de raquette ainsi que les sports athlétiques et nautiques n'observent pas de différenciation particulière.

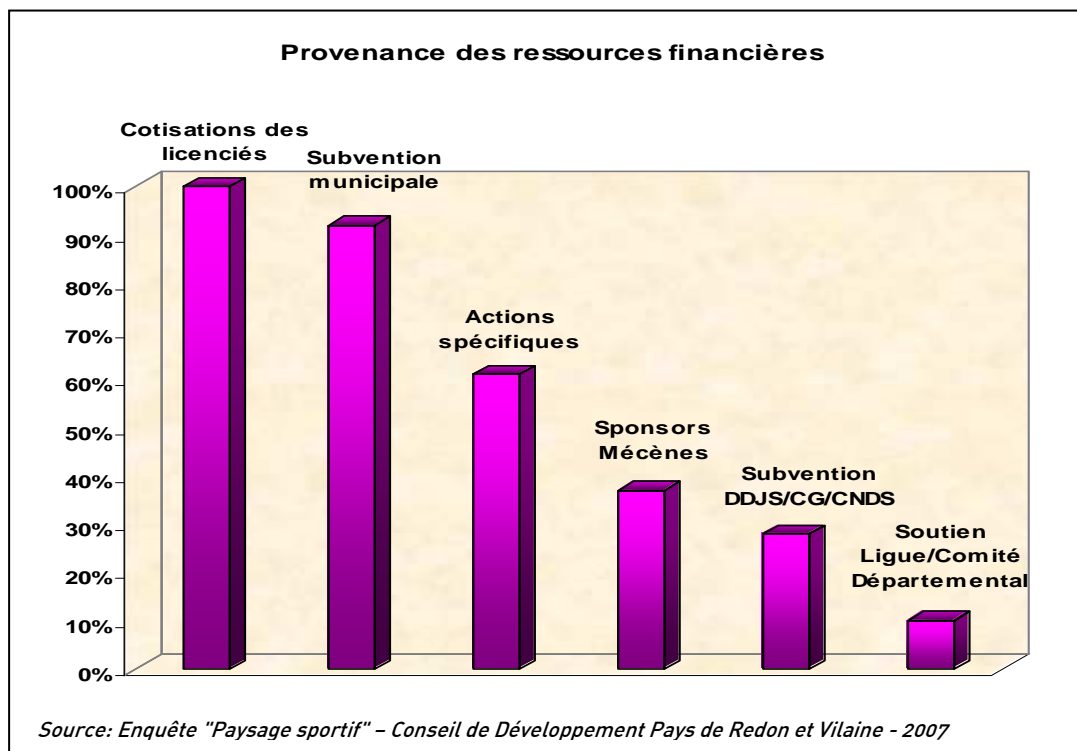
Enfin, si nous ne connaissons pas l'évolution du nombre de licenciés par section sportive dans le temps, les réponses à la question **Quelles sont vos difficultés principales ?** révèlent à 19 % la problématique de la fluctuation des effectifs.

Extraits de réponses:

"Effectif assez réduit"; "Difficultés à faire des équipes de jeunes"; "Très difficile de rassembler suffisamment de jeunes pour créer des équipes"; "Garder les jeunes au sein du club"...

2.4. LES RESSOURCES FINANCIERES DES SECTIONS SPORTIVES

Notre enquête a cherché, d'autre part, à connaître les différentes ressources financières composant le budget des sections sportives.



L'ensemble des structures tire une partie de leurs financements des cotisations de leurs licenciés.

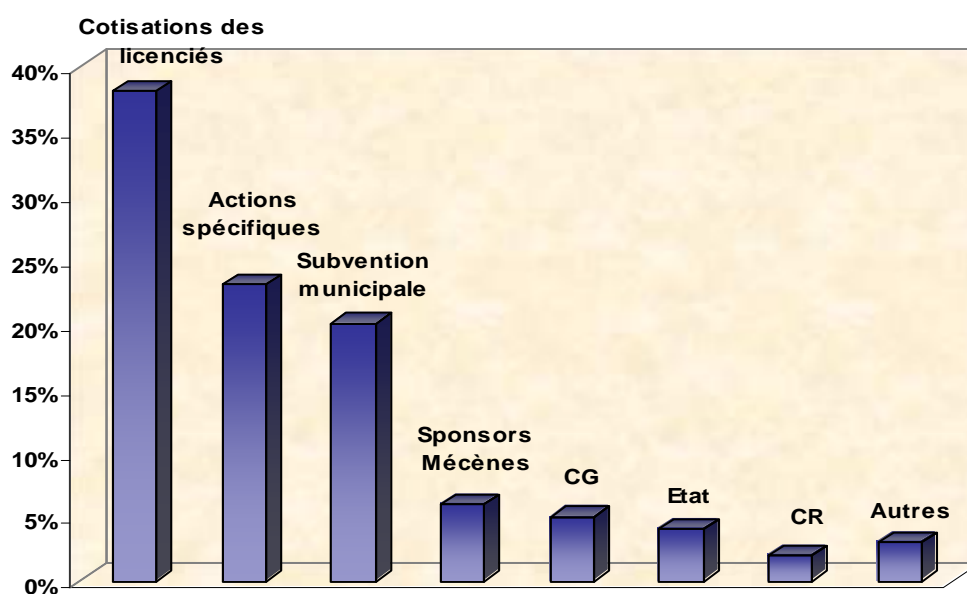
On constate également un soutien quasi systématique des communes avec 90% des sections sportives déclarant recevoir une aide municipale.

Néanmoins, le recours aux aides départementales (DDJS/CG/CNDS) est timide avec moins d'une section sur trois en faisant la demande. La raison semble provenir de la lourdeur et de la complexité administrative du montage des dossiers et du manque de formation du personnel sur ce sujet.

Enfin, il est important de souligner la recherche d'autonomie financière des structures qui, pour 61% d'entre elles, organisent des manifestations (loto, championnat...) et pour 37% recherchent des sponsors/mécènes.

Aussi, l'enquête CNRS Matisse (2005-2006) portant sur le tissu associatif français nous indique la part des différents types de financements dans le budget annuel des sections sportives :

Part des financements dans le budget annuel des associations sportives françaises



Source: Enquête CNRS Matisse - Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations - 2005-2006

Ainsi, alors que les financements liés aux cotisations des licenciés et aux actions spécifiques des sections sont fréquents sur le Pays de Redon et Vilaine (cf. graphique p. 22), on observe également qu'ils sont les principales ressources des budgets des structures. Les communes, pour leur part, participent en moyenne à hauteur de 20%.

Enfin, on retrouve bien la part moindre que représentent les aides des Conseil Général (CG) et Régional (CR).

3. LA RESSOURCE HUMAINE DES SECTIONS SPORTIVES

3.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA RESSOURCE HUMAINE

Le fonctionnement des sections sportives mobilise deux catégories de personnel:

- **Le bureau** (membres dirigeants): Président, Trésorier, Secrétaire
- **Les techniciens**: Educateur sportif, Animateur...

3.2. LES CARACTERISTIQUES DU BUREAU

3.2.1. Le nombre de dirigeants bénévoles

Notre échantillon de 109 sections sportives compte 864 dirigeants bénévoles exerçant au sein des bureaux. Nous estimons entre **2674 et 3400** ce nombre à l'échelle du Pays.

Nombre de bénévoles exerçant au sein de bureaux (population répondante)

864

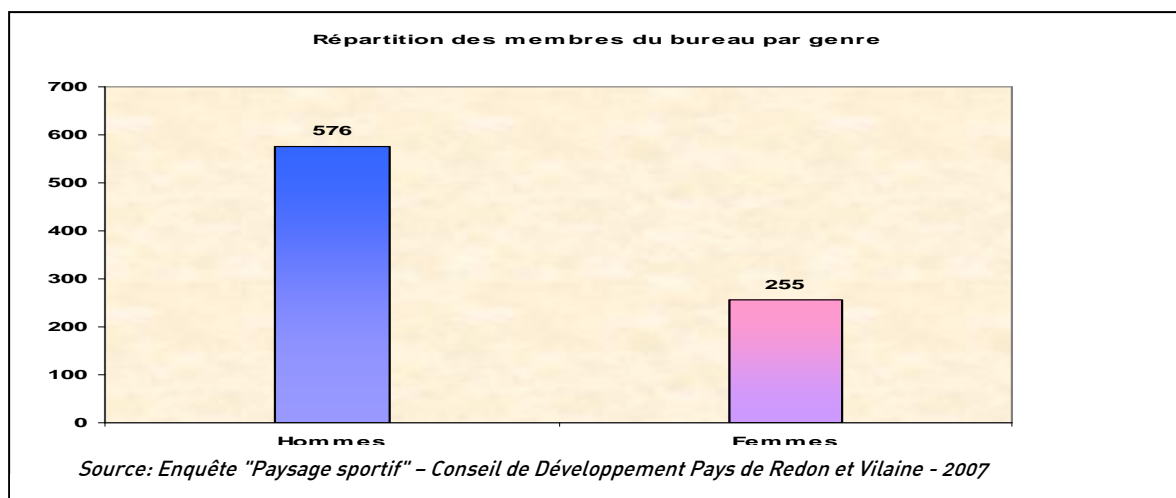
Estimation à l'échelle du Pays

[2674 – 3400]

Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine - 2007

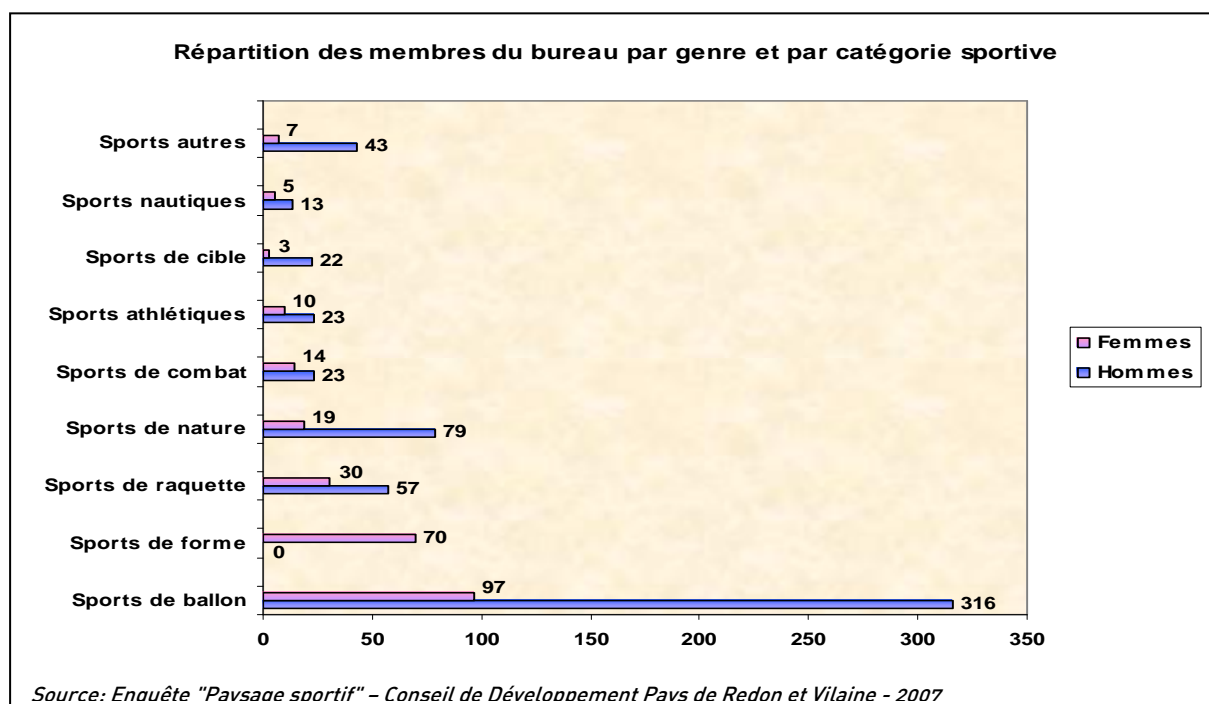
3.2.2. Le genre des dirigeants bénévoles

Notre échantillon met en évidence une majorité de dirigeants hommes au avec une représentation au moins deux fois plus importante que celle des femmes.



A l'échelle du territoire, nous estimons entre **1743 et 2485** le nombre d'**hommes** dans les bureaux ; celui de **femmes** est compris entre **711 et 1161**.

On observe, d'autre part, que cette répartition homme-femme est très sujette à la discipline sportive des sections.

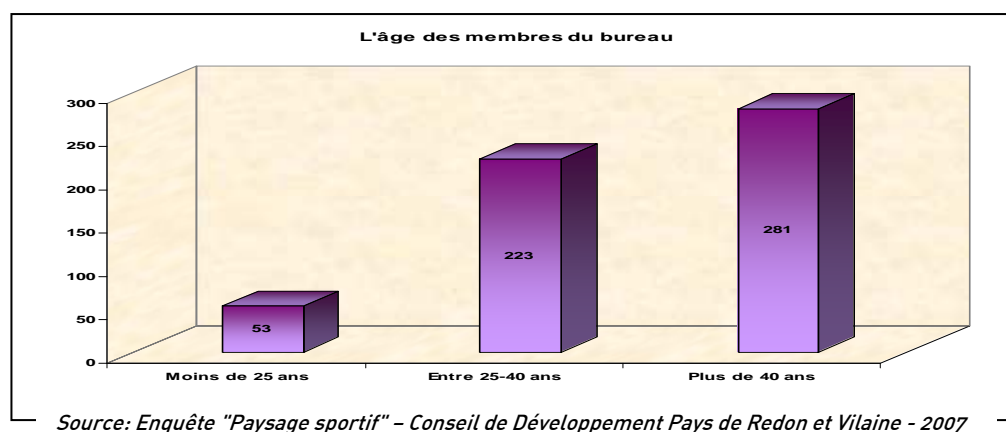


Les bureaux des sports de ballon et des sports de nature sont beaucoup plus marqués par une présence masculine. A l'inverse, les hommes sont quasiment absents des bureaux de sports de forme (gym, step, yoga) ; par ailleurs, seule activité où l'effectif de femmes est plus important que celui des hommes.

Aussi, l'enquête **CNRS Matisse (2005-2006)** relève cette même tendance en pointant les difficultés d'accès des femmes aux fonctions de Président de sections sportives; seules 17% des structures ont à leur tête une femme. Il est à souligner que ce manque de parité est beaucoup plus marqué dans l'associatif sportif que dans les autres secteurs associatifs.

3.2.3. L'âge des dirigeants bénévoles

L'âge des dirigeants bénévoles est le plus souvent compris entre 25-40 ans et 40 ans et plus. Parmi notre population répondante, les moins de 25 ans ne représentent que 9,5% des membres.



Notre estimation à l'échelle du Pays confirme cette tendance avec un nombre très réduit de jeunes (-25 ans) au sein des bureaux.

	Nombre de membres (population répondante)	Moyenne par section sportive	Estimation à l'échelle du Pays
Moins de 25 ans	53	0,841	[147 - 415]
Entre 25-40 ans	223	3,597	[938 - 1465]
Plus de 40 ans	281	4,683	[1233 - 1895]

Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine - 2007

Enfin, à la question *Quelles sont vos difficultés principales?*, 21 sections (sur 62 ayant formulé des difficultés) ont déclaré rencontrer des difficultés à trouver des dirigeants bénévoles. Le manque d'engagement des parents des sportifs est également évoqué.

Extraits de réponses

"Le renouvellement des bénévoles dans le CA"; "Recherche de dirigeants permanents"; "Manque de soutien bénévole"; "Trop peu de membres dans le bureau"...

3.3. LES CARACTERISTIQUES DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE

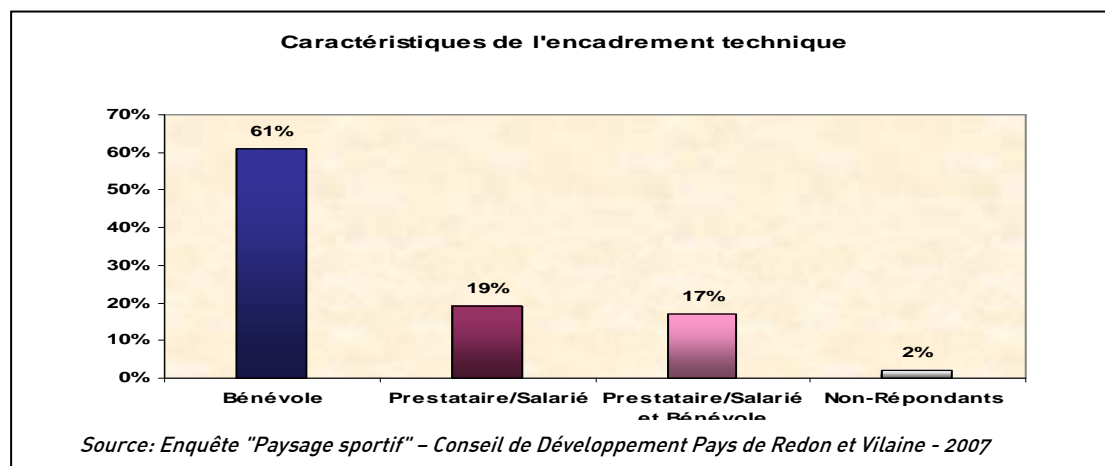
3.3.1. Le nombre de techniciens

Notre échantillon de 109 sections sportives totalise 319 techniciens sportifs (éducateurs, animateurs...). Nous ne procéderons pas à une estimation à l'échelle du territoire sachant que l'emploi multiple doit être omniprésent pour le personnel rémunéré.

D'autre part, les sections sportives de notre échantillon mobilisent en moyenne 4,8 techniciens sportifs. Le Pays se situe plutôt entre **3,4 et 6,2 techniciens par section**.

3.3.2. L'employabilité des techniciens

Si le bureau est composé uniquement de personnel bénévole, la situation est beaucoup plus hétérogène quant à l'encadrement technique.



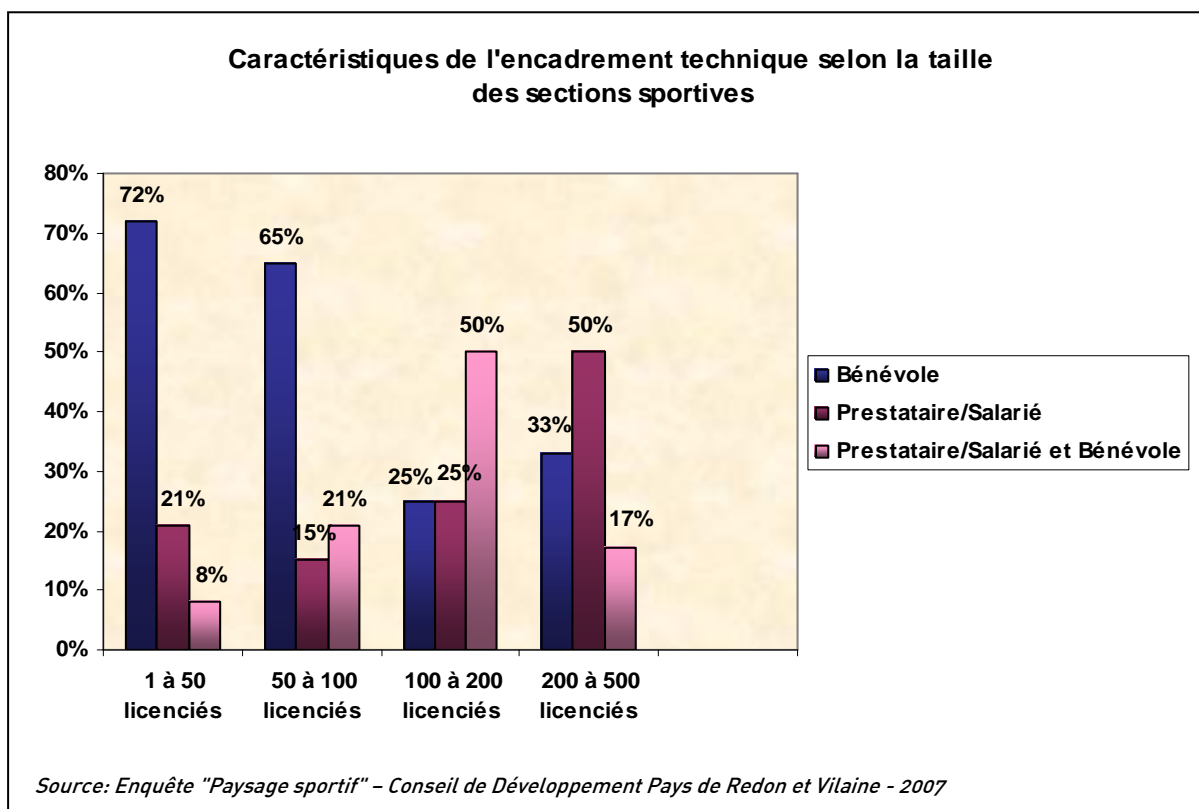
La majorité des sections (61 %) s'appuie sur des techniciens bénévoles. D'autre part, 19 % des sections déclarent employer ou faire appel à un prestataire. Enfin, pour 17 % des sections sportives, une partie des techniciens est salariée/prestataire et l'autre bénévole.

Une extrapolation à l'échelle du territoire nous donne les résultats suivants :

Type d'encadrement technique	Type d'encadrement technique des sections répondantes	Estimation du type d'encadrement technique des sections du Pays
Bénévole	61%	[53 % - 72 %]
Prestataire/Salarié	19%	[12 % - 27 %]
Prestataire/Salarié et Bénévole	17%	[10 % - 20 %]

Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pays de Redon et Vilaine - 2007

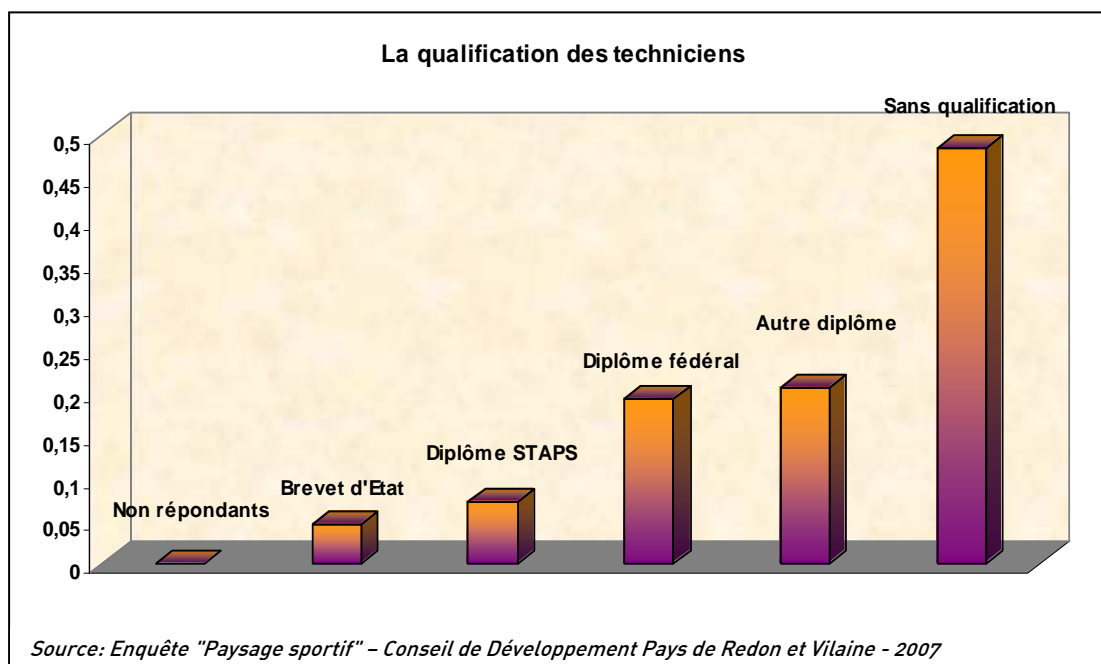
Par ailleurs, notre échantillon démontre que le type d'encadrement technique varie selon la taille des sections.



L'encadrement bénévole est omniprésent dans *les très petites* et *petites sections*. On peut parler d'un fonctionnement bénévole. Mais plus les sections deviennent importantes en nombre de licenciés, plus le recours à un encadrement salarié/prestataire est fréquent. Les moyennes sections s'organisent, pour 50 % d'entre elles, autour de techniciens rémunérés et bénévoles. Enfin, la moitié des grandes sections interrogées déclarent rémunérer entièrement son personnel technique.

3.3.3. La qualification des techniciens

Au cours de notre enquête, 74 sections sportives nous ont indiqué la qualification de leur encadrement technique.



On remarque que près d'un quart des techniciens est titulaire d'un Diplôme Fédéral. Les brevetés d'Etat et les diplômés STAPS sont peu nombreux. Enfin et il est important de le souligner, 148 techniciens s'avèrent être sans qualification particulière (49% de notre échantillon) et 63 titulaires d'un autre diplôme (20%).

Cette tendance se confirme largement à l'échelle du Pays comme la souligne l'estimation ci-dessous :

Qualifications	Proportion sur les répondants	Estimation à l'échelle du Pays
Brevet d'Etat	4,50%	[2% - 7%]
Diplôme STAPS	7,20%	[4% - 10%]
Diplôme fédéral	19,30%	[15% - 24%]
Autre diplôme	20,50%	[16% - 25%]
Sans qualification	49%	[43% - 54%]

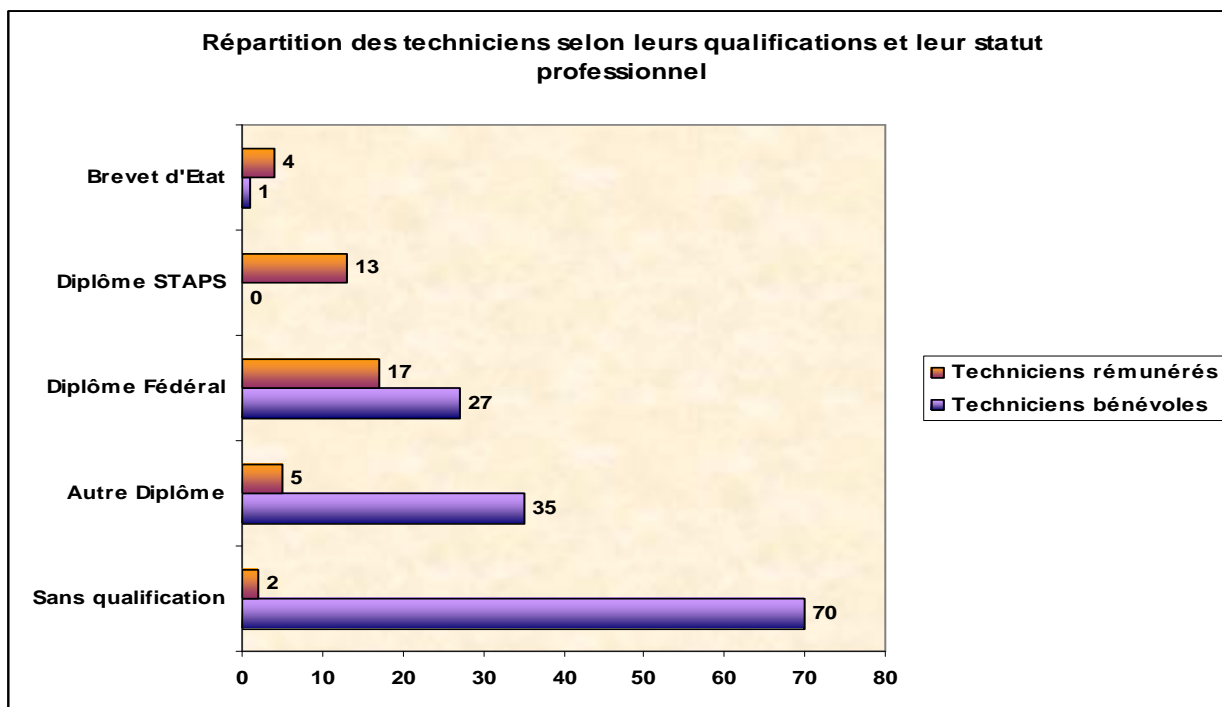
Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pas de Redon et Vilaine - 2007

La proportion de techniciens "**sans qualification**" se situe entre 43% et 54%. Cette donnée est importante sachant qu'à la question libre **Quelles sont vos difficultés principales?**, 26% des répondants aimerait un encadrement plus formé.

Extraits de réponses

"Difficultés à trouver des bénévoles capables d'assurer un encadrement de qualité"; "Avoir au sein du club des personnes qualifiées pour l'encadrement des entraînements"; "Formation d'éducateurs"...

Enfin, nous signalons que la part de techniciens "*sans qualification*" représente, dans notre échantillon, la majorité des intervenants bénévoles.



Source: Enquête "Paysage sportif" – Conseil de Développement Pas de Redon et Vilaine - 2007

SYNTHESE ET PISTES DE REFLEXION

ELEMENTS DE SYNTHESE

FORCES

- Une offre sportive conséquente
- Des infrastructures nombreuses
- Des bénévoles impliqués ponctuellement

FAIBLESSES

- Une fluctuation des licenciés
- La vétusté des infrastructures
- Un désengagement des bénévoles dirigeants
- Insuffisance de la formation

PISTES DE REFLEXION

A l'occasion de réunions publiques, l'échange a été mené autour de ces principaux éléments de synthèse avec les acteurs du développement sportif (associations/clubs, élus locaux, adjoints aux sports...). Ces discussions ont mis en exergue trois questions que le Pays devra solutionner pour poursuivre son évolution sportive:

- Le positionnement géographique du territoire
- La configuration associative du secteur
- L'engagement bénévole

Le positionnement géographique du territoire

Dans quelles mesures les sections sportives peuvent-elles s'affranchir des distances géographiques qui les éloignent de Rennes, Vannes ou Nantes, principaux lieux de représentation du territoire?

Dès lors, comment faire reconnaître les intérêts du Pays de Redon et Vilaine et fédérer la multiplicité des acteurs autour de son projet sportif?

CARACTERISTIQUES DU PAYS

- 3 départements et 2 régions
- Une multiplicité d'interlocuteurs
- L'éloignement des centres de représentation et de décision

CONSEQUENCES

- Une information mal diffusée
- Une mauvaise représentation des sections du Pays dans les différentes instances
- Des besoins peu pris en compte

PISTES DE REFLEXION

- Une coordination à l'échelle du Pays pour:
 - Recenser les manques de connaissances
 - Organiser des formations décentralisées sur le territoire
 - Relayer l'information (réunions d'information, séances de formation...)
 - Mettre en réseau et fédérer les acteurs (Comités, sections sportives...)

OBJECTIFS

- Favoriser le dialogue entre les acteurs
- Rendre plus accessible la formation sur le Pays
- Garder l'associatif sportif mobilisé

La configuration associative du secteur

Comment, à partir de leurs expériences et leurs habitudes de travail, les sections sportives peuvent-elles opérer les changements nécessaires à leur maintien et à leur développement ?

CARACTERISTIQUES

- Beaucoup de petites sections sportives (- de 50 licenciés)
- Une baisse de la motivation des jeunes
- 50% de l'encadrement technique sans qualification

CONSEQUENCES

- Difficultés à former des équipes complètes
- Une fluctuation des effectifs
- Des difficultés à trouver des techniciens compétents

PISTES DE REFLEXION

- Diversifier l'offre sportive
 - Créer des activités pour de nouvelles catégories d'âge (section "bébé" par exemple)
 - Proposer des activités d'avantage en lien avec les attentes des jeunes
- Procéder à des regroupements, ententes ou fusions
- Faire reconnaître le sport comme un service à la personne

OBJECTIFS

- Rendre plus attractif et signifiant le sport sur le Pays
- Mutualiser les effectifs et développer l'emploi partagé autour de sections associées
- Intégrer les déplacements sportifs à la problématique de l'accès aux services du SCOT

L'engagement bénévole

Un risque de démobilisation des dirigeants bénévoles existe sur le Pays de Redon et Vilaine. Quelles peuvent en être les causes et quelles actions menées pour prévenir le phénomène?

CARACTERISTIQUES

- Un tissu associatif composé de bénévoles dirigeants
- Une insuffisance de la formation
- Des tâches de plus en plus contraignantes et techniques

CONSEQUENCES

- Un tissu associatif dépendant de l'engagement de dirigeants bénévoles
- Une réticence à s'investir
- Un investissement de courte durée

PISTES DE REFLEXION

- Impliquer les plus jeunes dans de courtes missions bénévoles pour préparer l'avenir
- Accompagner le bénévole dans son action (formation, attribution de tâches en lien avec ses compétences...)
- Valoriser l'engagement bénévole (Carnet de vie du bénévole...) dans une dynamique de projet

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Table des cartes

→ Répartition des sections sportives par commune	4
→ Répartition des sports de ballon	6
→ Répartition des sports de forme/expression	6
→ Répartition des sports de raquette	6
→ Répartition des sports de nature	7
→ Répartition des sports de combat	8
→ Répartition des sports athlétiques	8

Table des graphes

→ Les équipements du Pays par rapport aux moyennes nationales	8
→ Infrastructures et sections sportives	10
→ Les buts poursuivis par les sections sportives	11
→ Les offres de compétition et de loisir	12
→ La taille des sections sportives selon le nombre de licenciés	12
→ La répartition des licenciés de -18 ans et +18 ans par catégorie sportive	14
→ La provenance des ressources financières	15
→ Part des financements dans le budget annuel des associations sportives françaises	16
→ La répartition des membres du bureau par genre	17
→ La répartition des membres du bureau par genre et catégorie sportive	18
→ L'âge des membres du bureau	18
→ Les caractéristiques de l'encadrement technique	28
→ Les caractéristiques de l'encadrement technique selon la taille des sections sportives	20
→ La qualification des techniciens	21
→ La répartition des techniciens selon leurs qualifications et leur statut professionnel	22

Table des tableaux

→ Densité d'offres sportives pour 1 000 habitants	5
→ Nombre d'offres par catégorie sportive	5
→ Densité d'équipements pour 10 000 habitants	8
→ Estimation de la proportion des sections sportives selon leur taille	13
→ Estimation du nombre de licenciés par catégorie sportive	13
→ Estimation du nombre de membres de bureaux	17
→ Estimation du nombre de membres de bureaux par âge	18
→ Estimation de la proportion de techniciens selon le statut professionnel	20
→ Estimation de la proportion de techniciens selon leurs qualifications	21

ANNEXES

Questionnaire d'enquête

Conseil de Développement Groupe SPORT	PHOTOGRAPHIE DU PAYSAGE SPORTIF DU PAYS DE REDON et VILAINE Infrastructures et Associations			
NOM DE L'ASSOCIATION :				
Activité sportive (si Association multisports, remplir une fiche par section sportive) :				
Adresse du siège :CPLieu				
Tél courriel :.....				
N° SIREN :		N° agrément J et S :		
Buts poursuivis : (cf. déclaration J.O. ou statuts)				
Le bureau	Nombre de membres :	Nombre de femmes :	Nombre d'hommes :	
N de membres de -25 ans :	N de membres entre 25<N>40 ans :	N de membres de 40 ans ou + :		
Président(e) :	Nom :	Prénom :	Tél : Courriel :	
Personne contact :	Nom :	Prénom :	Tél : Courriel :	
LES EFFECTIFS DE L'ASSOCIATION ou SECTION				
N de licenciés	N de licenciés de moins de 18 ans :	N de licenciés de 18 ans ou + :	N de licenciés Dirigeants :	N TOTAL :
Si non licenciés	N adhérents de - de 18 ans :	N adhérents de 18 ans ou + :	N Dirigeants :	N TOTAL :
L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ou SECTION				
Au cours de la saison écoulée	- réalisation normale du calendrier et des actions prévues :	OUI	NON	
	- organisation d'événement(s) (tournoi, événement propre à l'association...)	OUI	NON	
	- moments extra-sportifs (de gestion, de concertation, de convivialité)	OUI	NON	
	- entente avec une ou d'autres associations	OUI	NON	
Si OUI : - pour quelle(s) activité(s) et pour quel(s) âge(s) : - avec quelle(s) autre(s) association(s) :				
LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION				
Encadrement	De combien de personnes est composé l'encadrement			
	- l'encadrement est assuré en totalité par du personnel bénévole	OUI	NON	
	- l'encadrement est assuré en totalité par du personnel rémunéré	OUI	NON	
	- l'encadrement est assuré en partie par du personnel rémunéré	OUI	NON	
	Si OUI, combien de personnes sont rémunérées			
	- L'association a-t-elle un projet associatif et/ou une charte ?	OUI	NON	

	- le cadre éducatif est membre d'un organisme ou autre structure	OUI	NON
	Si OUI, lequel ou laquelle :		
	- le cadre éducatif a la compétence pour intervenir en milieu scolaire	OUI	NON
	- participation des parents à l'encadrement	OUI	NON
	- participation des parents au transport	OUI	NON
	- organisation de stages	OUI	NON
	- nombre de personnes formées dans la saison passée :		
	- le club (ou section) envoie chaque année des membres en formation (arbitrage, animation, administration, autre ...)	OUI	NON
De combien de membres est composé l'encadrement sportif:			
Combien de membres de l'encadrement sportif sont titulaires d'un :			
Brevet Professionnel : Diplôme fédéral : Diplôme STAPS : autres : sans qual. :			

LES LIEUX DE PRATIQUE			
Lieux de pratique sur la commune	- propriété de l'association	OUI	NON
	- loués par l'association	OUI	NON
	- mis à disposition par la commune et entretenus par l'association	OUI	NON
	- mis à disposition et entretenus par la commune	OUI	NON
	- mis à disposition et entretenus par l'intercommunalité	OUI	NON
	- l'association (ou section) dispose des lieux pour les entraînements	OUI	NON
	- aménagement adapté aux besoins (effectifs et niveau)	OUI	NON
	- lieu spécifique pour l'activité, dans la commune	OUI	NON
LE SOUTIEN – LES RECETTES – LES DEPENSES			
Pour un soutien pédagogique ou technique vous faites appel à :	- un(e) conseiller(ère) technique mis(e) à disposition	OUI	NON
	- des prêts ou dons de matériel	OUI	NON
	- la contribution d'un(e) animateur (trice) sportif (ve) (local, cant., départ.)	OUI	NON
	- une aide à la logistique et/ou à la formation	OUI	NON
	- autre :	OUI	NON
Ressources financières	- source principale : cotisations des adhérents	OUI	NON
	- subvention municipale	OUI	NON
	- subvention DDJS (dont CNDS) et/ou Conseil Général (contrat de territoire)	OUI	NON
	- sponsors ou mécènes	OUI	NON
	- actions spécifiques (loto, tombola, tournoi, rando., etc...)	OUI	NON
	- soutien de la ligue ou du comité départemental	OUI	NON
	- autres	OUI	NON
Dépenses principales	Numéroter dans l'ordre croissant (1 pour le +élevé)		
		- le matériel	
		- l'équipement	
		- les engagements et licences	
		- la rémunération de l'encadrement	
		- l'entretien des locaux et terrains	
		- les déplacements	
		- les frais de gestion	
	- autre (s) (précisez) :		
EXPRESSION OUVERTE DE :			
Difficultés principales			
Souhaits et/ou Observations			

Alesignature :

Réponses *in extenso* à la question libre "Quelles sont vos difficultés principales"

Enregistrement 1

Le renouvellement des bénévoles dans le CA; Difficultés à trouver des responsables pour les postes principaux (Président, Secrétaire, Trésorier)

Enregistrement 2

4 équipes engagées en championnat mais possibilité d'en engager beaucoup plus chez les enfants (car une seule salle polyvalente)

Enregistrement 3

Recherche d'arbitres pour couvrir le club; Recherche de dirigeants permanents; Formation d'éducateurs

Enregistrement 4

Manque d'arbitres et d'éducateurs

Enregistrement 5

Trouver des bénévoles disponibles le mercredi après-midi et le samedi après-midi

Enregistrement 6

Manque de place

Enregistrement 7

Dégradation du matériel sur le terrain

Enregistrement 12

Trouver quelqu'un de disponible, capable d'assurer (même de temps en temps) l'entraînement aussi bien des séniors que des jeunes

Enregistrement 17

Difficultés pour trouver des encadrants compétents et disponibles; le budget équipement reste élevé et il est difficile de trouver des sponsors d'autant plus lorsque nous n'avons que des équipes jeunes

Enregistrement 18

Effectif assez réduit; Bénévoles de moins en moins nombreux; Charges au niveau des petites structures de plus en plus onéreuses

Enregistrement 19

Trouver des professionnels enseignants de proximité; Problème de budget pour pouvoir payer ces enseignants

Enregistrement 21

Nous n'avons pas d'adhérents jeunes

Enregistrement 22

L'une des salles occupées est trop petite

Enregistrement 24

Difficultés à faire des équipes de jeunes

Enregistrement 25

L'entretien du terrain

Enregistrement 28

Difficulté de reconnaissance des besoins de l'association (cours couverts, club house) après 23 ans d'existence

Enregistrement 29

Difficulté vestimentaire des 25 coureurs; Frais de déplacement de voiture; Entraînements (route, piste); Assurances diverses (800 euros)

Enregistrement 31

Avoir au sein du club des personnes qualifiées pour l'encadrement des entraînements et des responsables techniques qui soient techniciens du basket

Enregistrement 35

Accueil de jeunes pour faire partie du club (-18 ans); Manque de motivation pour cette discipline

Enregistrement 36

Manque de bénévoles pour l'encadrement et l'entraînement des jeunes en particulier

Enregistrement 37

Manque de soutien des bénévoles

Enregistrement 38

Manque de bénévoles pour l'encadrement des jeunes

Enregistrement 41

Manque de bénévoles; Manque de sponsors

Enregistrement 42

Randonnée VTT et Pédestre le 2^{ème} dimanche de Mai (1300 participants et 120 bénévoles)

Enregistrement 43

Deux équipes séniors engagées en Championnat; un tournoi de football le 3^{ème} dimanche de juin

Enregistrement 44

La motivation des jeunes

Enregistrement 45

Problème de bénévolat

Enregistrement 47

Manque de subventions pour la prise en charge des 3 activités de l'association; Vétusté des locaux; Préserver un dynamisme dans les projets pour maintenir le nombre d'adhérents

Enregistrement 51

Trouver des bénévoles

Enregistrement 53

Trouver des arbitres

Enregistrement 54

Très difficile de rassembler suffisamment de jeunes de 10 à 18 ans pour créer des équipes de hand-ball; L'excentration du club au Nord du département pose des problèmes de longs déplacements pour les parents

Enregistrement 55

Il n'y a qu'un seul terrain de tennis couvert (salle omnisport); Obligation de limiter le nombre d'inscriptions au cours de tennis; Impossibilité d'organiser des tournois; Difficultés de planning pour les matchs de championnat (3 équipes engagées) souvent obligées d'avancer ou de reporter les matchs

Enregistrement 57

Manque de bonnes structures pour un fonctionnement optimal (vestiaires, locaux de stockage de matériels, surface de jeu pour le synthétique...); Difficultés à trouver des bénévoles et des personnes capables d'assurer un encadrement de qualité par rapport aux différents publics concernés (très jeunes, jeunes, adolescents, adultes)

Enregistrement 58

Manque de stockage pour le matériel

Enregistrement 59

La fréquence de nettoyage des tatamis n'est pas assez importante

Enregistrement 63

Faire jouer nos 5 équipes jeunes et nos 2 équipes adultes en championnat d'hiver sur 1 seul court couvert

Enregistrement 67

Recrutement des joueurs; Garder les jeunes au sein du club; Recrutement des arbitres; Recrutement de bénévoles

Enregistrement 70

La salle (espace-loisirs) est partagée entre toutes les activités de la commune

Enregistrement 71

Trop peu de membres dans le bureau; Difficultés à garder les créneaux horaires

Enregistrement 72

Bâtiment privé trop petit et inadapté à la pratique du modélisme naval; Impossible de faire évoluer le nombre d'adhérents et de recevoir un public handicapé; Pas de point d'eau et de toilettes dans ce local

Enregistrement 73

L'investissement en matériel et l'encadrement de nos activités nautiques; La difficulté à former les bénévoles pour assurer la sécurité et l'encadrement; La professionnalisation de nos associations et l'attitude consumériste des adhérents

Enregistrement 74

Pas de lieu d'entraînement sur la commune; Pas assez de membres formés pour assurer l'encadrement des jeunes (-18 ans) ou des activités extérieures

Enregistrement 75

Organisation des déplacements de journées complètes ou des weekends entiers; Championnat où il faut fournir un certain nombre d'officiels; Le maintien de plus en plus difficile des sponsors qui réduisent leur participation d'année en année

Enregistrement 76

"Evasion" des jeunes séniors formés par le club lorsqu'ils entre dans la vie étudiante ou professionnelle; Désengagement des adultes pour la compétition en raison des contraintes familiales; Invasion du consumérisme et difficulté à trouver des parents acceptant de s'investir dans l'administration du club

Enregistrement 78

Trouver du personnel disponible pour assurer l'encadrement des jeunes; Ressources limitées aux seules cotisations et subventions

Enregistrement 79

Difficultés à boucler le budget: faire face au coût élevé des licences fédérales (130 euros en sénior), faire face aux frais de déplacements importants pour toutes les équipes (déplacements régionaux ou interrégionaux, 5400 euros en 2006 et en progression tous les ans); Difficultés de recrutement de nouveaux joueurs dans les catégories de jeunes pour constituer des équipes autonomes par catégorie d'âge; Fidélisation de certains joueurs rendue difficile par les distances (domicile-club et club-adversaire) puis par le manque d'enseignement supérieur sur Redon; Difficultés pour pénétrer le monde scolaire dans les collèges et lycées notamment; Difficultés à faire participer plus de licenciés et de parents de joueurs aux tâches de bénévolat importantes du club (bureau, éducateurs de jeunes...); Recherche d'une solution économique pour le lavage hebdomadaire de plusieurs jeux de maillots

Enregistrement 80

Les finances (2150 euros de cotisations-UGSEL) + 550 euros de frais de déplacements soit 2700 euros de frais contre 1030 euros de recettes. Le lycée comble donc les 1670 euros de déficit

Enregistrement 81

Mobilisation des jeunes qui ont un emploi du temps scolaire de plus en plus chargé et qui sont soumis à la contrainte des transports scolaires; Séparation UGSEL UNSS

Enregistrement 82

Absence de coordination, de cohésion et de sens entre l'association et les décideurs locaux

Enregistrement 83

La répartition des terrains; Difficulté du calendrier; Report des matchs; Manque de mobilisation du bénévolat, responsabilité accrue donc fuite en avant et pas d'investissement individuel; L'intercommunalité des adhérents (1/3 Redon, 1/3 St Nicolas, 1/3 autres communes) sans moyens supplémentaires de ces communes

Enregistrement 84

Manque de créneaux horaires; Utilisation de 4 salles différentes

Enregistrement 85

Notre association a du mal à s'offrir les prestations d'un éducateur BE2; Les frais de déplacement sont en hausse chaque année

Enregistrement 86

Trouver des personnes pour encadrer les jeunes principalement les débutants (20 débutants cette année)

Enregistrement 87

Manque de bénévoles

Enregistrement 88

Manque de vestiaires et de terrains

Enregistrement 90

L'encadrement. La section initiation a commencé le 01/09/2006 et pour améliorer son activité, il faudrait une piste d'athlétisme, un endroit pour le saut, le lancé...Un encadrement afin de proposer différents groupes en fonction des âges des enfants et afin de voir évoluer les effectifs avec les années

Enregistrement 91

Faire suivre une formation aux intervenants des offices pour améliorer leur technique et les différentes méthodes de travail

Enregistrement 93

L'entraînement des équipes en salle. Manque de créneaux disponibles en salle pour les compétitions individuelles jeunes

Enregistrement 94

Manque de créneaux disponibles sur les deux salles de Guipry-Messac

Enregistrement 97

Pas de déplacement donc pas de sponsors. Un professeur diplômé d'Etat obligatoire. Subvention pas assez importante pour réduire le prix des cours. Plusieurs cours sont nécessaires en raison du volume de la salle de danse

Enregistrement 98

Manque de créneaux horaires. Manque de salles. Déplacements trop importants pour l'engagement des cadettes au niveau régional

Enregistrement 100

Nous avons 2 créneaux horaires d'entraînement à la salle de sport de Noë Blanche car il n'y a plus de place à Messac. Un weekend sur 2 nous avons 7 matchs à Messac et 4 à la Noë Blanche

Enregistrement 104

Trouver des entraîneurs de basket diplômés

Enregistrement 106

Essoufflement des bénévoles

Enregistrement 107

Manque de personnes diplômées pour l'encadrement

Enregistrement 108

Manque de participation des parents

Enregistrement 109
Manque de bénévoles

Réponses *in extenso* à la question libre "Quelles sont vos souhaits/observations"

Enregistrement 2
Un cours extérieur; Un breveté d'état en plus des éducateurs pour faire progresser techniquement les jeunes

Enregistrement 3
Plus de personnes impliquées au niveau du club

Enregistrement 4
Plus de personnes impliquées au niveau du club

Enregistrement 6
Salle de sport

Enregistrement 7
Pouvoir attirer le plus grand nombre pour permettre la découverte de cette activité

Enregistrement 17
Maintenir nos effectifs (10% de la population) et continuer à fonctionner uniquement avec les bénévoles car nous ne pouvons pas rémunérer un entraîneur

Enregistrement 24
Plus de bénévoles pour l'encadrement des équipes jeunes

Enregistrement 25
Un terrain annexe pour l'entraînement avec but(s) et filet(s) et l'éclairage. Le terrain est disponible mais le coût est important

Enregistrement 28
Une communication en retour des résultats de cette enquête. Savoir qui est le Groupe de Développement et à quel moment il a été présenté

Enregistrement 18
Plus de soutien au niveau de la ligue et du district pour les petits clubs qui sont souvent considérés comme des donateurs d'argent aux grosses structures

Enregistrement 19
Pouvoir disposer d'un initiateur de tennis communal ou cantonal (8 heures par semaine)

Enregistrement 22
Achat de petits matériels (élastique, ballon)

Enregistrement 29
Achat d'une voiture; Achat de vélos; Vélos de contre la montre; Petits matériels; Home-trainer

Enregistrement 31
Rester dans la pratique du basket et ne pas être dans l'obligation d'organiser des manifestations (sans lien avec le sport) pour assurer l'équilibre financier

Enregistrement 37
Nouvelle salle de sport mieux adaptée

Enregistrement 38
Nouvelle salle de sport bien adaptée

Enregistrement 44
Des aides aux petits clubs; Plus de bénévolat

Enregistrement 47
Reconnaissance financière de l'action des bénévoles dans les activités proposées; Avoir une salle chauffée et adaptée; Les activités de gym-éveil et multiports sont dans 2 lieux différents donc 2 lieux de stockage

Enregistrement 51
Amélioration des infrastructures

Enregistrement 53
Amélioration des infrastructures

Enregistrement 54
Créer un championnat 11-12 ans dans le Pays de Redon

Enregistrement 55

Un terrain couvert supplémentaire

Enregistrement 57

Les politiques en général (locaux, départementaux, régionaux ou Etat) et notamment municipaux ne se rendent pas compte du rôle social joué par les associations sportives telles que la nôtre. Ce qui décourage profondément les bonnes volontés avec toutes les conséquences engendrées.

Enregistrement 59

On souhaiterait un nettoyage mensuel des tatamis comme le préconise le Ministère de la Santé. Des produits sont recommandés par le Ministère de la Santé

Enregistrement 63

Disposer de 2 courts couverts avec un club house et un espace pour les spectateurs

Enregistrement 67

Des aides financières pour les petits clubs; Un peu de souplesse sur le nombre de recrues pour les petites communes (nous sommes limitées à 2 joueurs /an alors qu'il en faudrait au moins 4)

Enregistrement 70

Avoir une salle (DOJO)

Enregistrement 71

Pouvoir bénéficier de plusieurs créneaux et respecter ces créneaux attribués

Enregistrement 72

Il serait bien que les dates de réunions diverses de l'OMS parviennent par coursier. Nous ne disposons pas de boîte e-mail

Enregistrement 74

En attente du projet de salle de sport sur Redon incluant un mur d'escalade pour développer les activités du club

Enregistrement 75

Mise à disposition d'un minibus pour les championnats

Enregistrement 76

Réfection définitive de l'éclairage du gymnase du Collège de Bellevue à REDON car l'installation actuelle est particulièrement défectueuse et nous pratiquons de plus en plus dans la pénombre; Les sanitaires sont infectes et les douches manquent d'entretien

Enregistrement 77

Nettoyage et entretien des pistes cyclables; Création de nouvelles pistes cyclables vers Saint Nicolas et vers le Morbihan

Enregistrement 79

Aménagement de vestiaires supplémentaires (difficile d'avoir tous les vestiaires nécessaires quand il y a plusieurs matchs le même jour); Extension et aménagement plus adapté du club house (terrains de plus en plus impraticables); Organiser un ramassage des joueurs en transport en commun sur les différentes communes du Pays de Redon; Disposer d'un minibus commun pour les déplacements en compétition

Enregistrement 80

Libérer les élèves pour les compétitions du mercredi ce qui perturbent les cours

Enregistrement 81

Besoins de créer une véritable entente entre toutes les associations sportives scolaires privées et publiques pour mutualiser les besoins et faire des économies d'échelle, et créer une dynamique de pratiques physiques innovantes (notamment pour diminuer les déplacements et leurs coûts exorbitants) en organisant un championnat multisports ou des événements ponctuels sur le Pays de Redon; Créer une entente UGSEL UNSS sur le Pays ou se libérer de ces structures pour créer un cadre nouveau de pratiques sportives scolaires

Enregistrement 82

Quelles sont les attentes des élus locaux, de la Communauté de communes, du Pays?; Nous pouvons être acteur du pays, de notre cité, mais de quels moyens et soutiens disposons-nous concrètement pour atteindre ensemble des objectifs partagés au niveau du pays, de la Communauté de communes et de la ville de Redon?; Existe t-il une cohésion entre l'Etat et CG35 qui nous invitent depuis quelques années à évoluer avec un projet de développement, un projet d'investissement et les différentes instances locales du Pays de Redon

Enregistrement 83

Dotation de moyens matériels supplémentaires (but amovible) et financiers

Enregistrement 84

Gestion du sport au niveau du Pays de Redon: mutualisation des moyens humains logistiques et matériels

Enregistrement 85

Une éventuelle participation pour nos dépenses de plus en plus élevées

Enregistrement 93

Cette année 2 équipes régionales d'où l'obligation d'avoir une salle avec 2 courts de même surface. Nous avons actuellement une dérogation valable 2 ans pour nous mettre en conformité avec ce point de règlement

Enregistrement 94

Construction d'une nouvelle salle de sport avec un minimum de 7 terrains

Enregistrement 97

Revoir la répartition des subventions à l'intérieur de l'USGM. Section non affiliée à une fédération mais tributaire des lois sur l'enseignement de la danse

Enregistrement 98

Des championnats départementaux et de proximité pour les jeunes

Enregistrement 100

Une salle de sport à Guipry-Messac afin que le club continue à se développer normalement

Enregistrement 104

Formation en entraînement et managéral

Enregistrement 107

Formation

Enregistrement 108

Mobiliser les parents

Enregistrement 109

Développer la communication

Enregistrement 110

Axer le développement des formations pour les encadrants